ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

Un incendie d'usine fait 700.000 francs de dégâts

Un incendie s'est déclaré la nuit dernière, vers 1 h. 15, dans une filature des tissages de couvertures de Wassingues. Pour une cause inconnue, le feu prit naissance dans un vaste magasin donnant sur la cour de l'établissement et, trouvant un aliment facile dans le stock de marchandises entreposées, il prit immédiatement une très grande extension. Très heureusement le sinistre fut aperçu dès qu'il se déclara, ce qui permit de faire appel aux pompiers. Les sapeurs, sous la conduite de M. le capitaine Crépin arrivèrent bientôt sur les lieux et tout d'abord à l'aide de trois grosses lances ils attaquèrent le foyer qui faisait rage. Comme il y avait lieu de protéger les bâtiments voisins, les soldats du feu changèrent les trois grosses lances en six petites. Cette façon de procéder fut du meilleur effet et avant 4 h. tout danger d'extension était définitivement écarté et les secours pouvaient enfin se retirer. Toutefois, afin d'éviter tout retour offensif des flammes, un piquet d'une dizaine d'hommes fut laissé sur les lieux pour déblayer les bâtiments sinistrés.

Les dégâts concernant le magasin et les marchandises sont de l'ordre de 700.000 fr. Ils sont couverts par plusieurs compagnies d'assurance. Une enquête est ouverte pour établir les causes de ce sinistre.

M. Uriac, commissaire de police et M. l'inspecteur principal Albert Doutrelingne s'étaient rendus sur les lieux pour prendre toutes dispositions utiles en cas de danger immédiat pour les voisins et très heureusement, grâce à la promptitude des secours, ceux-ci n'eurent rien à craindre.

A TRAVERS LA VILLE

LA GUERRE AUX ABUS

La police de sûreté continue à sévir à l'encontre des commerçants qui ne veulent pas s'incliner devant les arrêtés préfectoraux fixant le prix des marchandises pesées et mises en vente. Au cours de la journée de vendredi, des contraventions ont été infligées à Mme Cornil, née Fernande Vantomme, marchande de légumes, 117, rue de Lille, pour vente de carottes et de haricots verts à des prix supérieurs à la taxe et à Mme Marie Vlieghe, ép. Benit, marchande de légumes, 128, rue de Lille, pour non affichage des prix et non respect de la taxe sur le prix des légumes.

LUNDI 14 JUILLET LA RETRAITE EST A 15 H.

La Mairie nous communique :

Le 14 juillet est considéré, en France, comme jour férié légal.

Pour éviter, d'avance, toute erreur à ce sujet, il est indiqué que, conformément à l'ordonnance du 27 juin 1941, l'interdiction de sortir à la population civile à partir de 15 heures est également applicable ce jour-là.

Recherche Monsieur LABBE VILBOT qui, en Février 1940, était soldat au **16e Régiment de Travailleurs, 1er Train des Equipages, Caserne Saint-Ruth, à LILLE**, ou toutes personnes susceptibles de le retrouver. Ecrire Réveil aux lettres N.A.C.R. 22.148

LES MÉFAITS DE L'ORAGE

Au cours de l'orage d'hier soir, la foudre est tombée, vers 22 h. 30, sur un trolley situé face au kiosque des tramways de la Grand-Place. La Compagnie fut immédiatement prévenue afin que les dispositions soient prises pour éviter tout accident.

PHARMACIENS DE GARDE

Nous rappelons que les pharmaciens de garde pour la journée du lundi 14 juillet sont MM. Blanchard, 167 ter, rue de Lannoy et Boulois, 13, rue de Mouvaux.

Le service de nuit pour la semaine se terminant samedi 19 juillet sera assuré par M. Portier, 250, Grand Rue.

Sociétés et Comités

SYNDICATS LIBRES. — Mardi 15 juillet, permanence aux Syndicats Libres, 39, rue Henri Carrette à Roubaix. Renseignements professionnels, accidents du travail etc...

ETAT CIVIL

Naissances : Josette Debosschère, rue Bernard, 76, cour Duquennoy, 9, née à la Maternité Municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Didier Verdonck, rue des Arts, 62, né à la Clinique maternelle de la Fraternité, avenue Julien Lagache, 20 ; Francine Gonce, rue de la Guinguette, 114, née à la Maternité Municipale, avenue Julien Lagache, 20.

Décès : Elise Coquant, Vve Deleplanque, 89 ans ; Constant Joosens, 37 ans ; Clémence Courcelle, ép. Durieux, 63 ans ; Amand Carrette, 71 ans ; Arthur Roussel, 61 ans ; Apolline Vionne, ép. Demay, 75 ans ; Arthur Danset, 64 ans.

WATTRELOS

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

1re QUINZAINE DE JUILLET

En vue du paiement des allocations militaires de la première quinzaine de juillet 1941, les allocataires sont priés de se présenter aux jours et heures indiqués ci-dessous, au Bureau de Postes de Wattrelos, munis de leur *certificat d'admission*, de leur coupon rempli et détaché, et de 5 francs de monnaie :

Mercredi 16 juillet : de 9 h. 30 à 10 h. 30, 1 à 150 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 151 à 300 ; 11 h. 30 à 12 h. 15, 301 à 450 ; 16 h. 16 h. 45, 451 à 600.

Jeudi 17 : 9 h. 30 à 10 h. 30, 601 à 750 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 751 à 900 ; 11 h. 30 à 12 h. 15, 901 à 1.050 ; 16 h. à 16 h. 45, 1.051 à 1.200.

Vendredi 18 : 9 h. 30 à 10 h. 30, 1.201 à 1.350 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 1.351 à 1.500 ; 11 h. 30 à 12 h. 15, 1.501 à 1.650 ; 16 h. à 16 h. 45, 1.651 à 1.800.

Samedi 19 : 9 h. 30 à 10 h. 30, 1.801 à 1.950 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 1.951 à 2.100 ; 11 h. 30 à 12 h. 15, 2.101 à 2.250 ; 16 h. à 16 h. 45, 2.251 à 2.400.

Lundi 21 : 9 h. 30 à 10 h. 30, 2.401 à 2.550 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 2.551 à 2.700 ; 11 h. 30 à 12 h. 15, 2.701 à 2.850 ; 16 h. à 16 h. 45, 3.001 à 3.150.

Mardi 22 : 9 h. 30 à 10 h. 30, 3.151 à 3.300 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 3.301 à 3.450 ; 11 h. 30 à 12 h. 15, 3.451 à 3.600 ; 16 h. à 16 h. 45, 3.601 à 3.750.

Mercredi 23 : 9 h. 30 à 12 h., 3.751 à la fin et retardataires.

Il est rappelé aux allocataires que tout changement dans la situation doit être *immédiatement et obligatoirement* signalé à la Mairie, Bureau du Secrétariat 4e guichet (rentrée du militaire, reprise du travail, naissance, enfant atteignant l'âge de 16 ans, accès à la solde mensuelle, etc.) Toute omission ou fausse déclaration peut entraîner, outre la suppression de l'allocation, des poursuites et sanctions très sévères.

Crétinier-Palace MATINÉE 3 H. SOIRÉE 7 H.
PETIT BATEAU · ACTUALITÉS
PARADIS DE SATAN 2.523

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets pour la période du 21 juillet au 17 août, aura lieu dans la Salle des Fêtes, rue Jean Jaurès, aux jours et heures ci-après :

Mardi 15 juillet : de 8 h. 30 à 11 h. 45, 1 à 1.300 ; 14 h. 30 à 17 h. 45, 1.301 à 2.600.

Mercredi 16 : de 8 h. 30 à 11 h. 45, 2.601 à 3.900 ; 14 h. 30 à 17 h. 45, 3.901 à 5.200.

Jeudi 17 : de 8 h. 30 à 11 h. 45, 5.201 à 6.500 ; 14 h. 30 à 17 h. 45, 6.501 à 7.800.

Vendredi 18 : de 8 h. 30 à 11 h. 45, 7.801 à 9.100 ; 14 h. 30 à 17 h. 45, 9.101 à 10.400.

Samedi 19 : de 8 h. 30 à 11 h. 45, 10.401 à 12.250.

La distribution comprendra des feuilles de pain et de matières grasses. De plus, il est alloué, pour les enfants de moins de 2 ans, des tickets donnant droit à 450 grammes de sucre, 2 savonnettes et 150 gr. de savon mou ; les enfants entre 2 et 3 ans recevront un ticket de 450 grammes de sucre.

La carte rouge de pointage sera strictement exigée. La population est invitée à vérifier ses tickets en les recevant, aucune réclamation n'étant admise après la sortie de la salle. Les retardataires seront servis le samedi 19 juillet dans la même salle.

Pendant la semaine de distribution, les bureaux de Ravitaillement seront, comme d'habitude, ouverts au public de 8 à 11 h., pour les opérations de première nécessité.

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : SECTEUR N° 3. — **École de la Baillerie**, rue de la Baillerie.

19 juillet : rues Ed Vaillant, J. Jaurès 67/91, Cont. St-Liévin, 3/33 à rangée Pollet, Sentier Delbart, rue Duquesnoy, Quartier Fauvarque, rues Mouscron 2/174 et rangée Dupire, ruee Abattoir (pairs), J. Guesde 3/315, 226/310, Hellin.

21 juillet : rues J. Guesde 6/214, Baillerie (impairs), Sentier des Hauts, rues des Jardins, Vallon 2/68, 1/65, H. Lefebvre (impairs), Neuve (impairs), Bouteillerie 1/51 et 101 Multiples, Château d'Or, Car. Dumont, Car. Potteau, Cont. Saint-Liévin (pairs), Maisons Desmettre, Fauvarque, Delaoutre, rue J. Jaurès 92/180, Car. Dugaye.

22 juillet : rues Vallon, Baillerie et extrémité, H. Lefebvre (pairs), de Leers (impairs) depuis la Maternité jusqu'au Cimetière, Beauchêne, Maternité (pairs), rues des Fossés, Carette, L. Loucheur, P. des Poilus, S. des Platanes, Beau Saule.

23 juillet : Quartier du Nouveau Monde, rues du Nouveau Riche, de la Carluyère, Marie, de Beau Lieu, Cont. de l'Eglise, rues de l'Enfer, Baillerie (pairs), du Plouys, de la Bourde, Leers 209/509, du Paradis, Racine.

24 juillet : rues Jules Guesde (partie mitoyenne 322/460), Lerusté, Martelette, Bouteillerie (pairs en entier et impairs entre la rue Leruste et la rue Gauquier), Quartier Delmarre, Estaimpuis, Rangées Narcisse et Briet, rues Maigré Tout.

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit :

Le **coupon N° 17** représente : 0 kg pour les cartes blanches et jaunes ; 50 kgs pour les cartes roses et vertes.

Le **coupon N° 18** aura une valeur de 50 kgs pour toutes les cartes de consommateurs ne posédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites.

Le prix est fixé à 52 fr. 80 lees 100 kilogs.

Par suite des difficultés actuelles d'aprovisionnement nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

Secours National

Les personnes assistées par le Secours National, qui auront à venir toucher des vivres sont invitées à se munir d'un récipient pour la confiture, car, celle qu'il vient de recevoir ne'st plus en pots mais en seaux. Celles, qui, au 2e tour de distribution n'en ont pas eu, peuvent se représenter pour la toucher.

Au Secours des familles nécessiteuses. — La Commission du Secours aux familles nécessiteuses vient de recevoir des chefs du Secteur N° 9 (Baillerie et Rue Jules-Guesde), la somme de 2.350 francs produit d'une journée de jeux organisés au profit du Comité d'Aide aux Prisonniers et du Secours National. En félicitant les organisateurs de leur généreuse initiative, elle leur adresse ses plus vifs remerciements.

Dispensaire antituberculeux (rue des Prés). — Prochaines séances de consultations : Mardi 15 juillet, à 9 h. : Docteur Montaigne ; Jeudi 17 juillet, à 13 h. 30 : Docteur Bauwin.

L'Infirmière tiendra une permanence le jeudi 17 juillet, de 9 h. à 12 heures.

CROIX

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

Secteur N° 1, Salle des consultations des nourrissons, rue de Valmy. — 19 Juillet : R. Allumette, Belfort, Paul Bart, Faidherbe, Hoche, Baudin, Claude Bernard, Briqueterie, Favreuil, Mackellerie.

21 Juillet : R. de Mulhouse, Presbytère, Raspail, St-Vincent, Valmy, Ogiers 164-fin, 179-fin, Riez, Trois Villes, Glaciers.

Secteur N° 2, Salle du Cours de Coupe, rue Guizot. — 22 Juillet :

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

R. Arcole Bapaume, Basse, Blanche, Boulevard, Carette, Chrevreuil, Chisago, Colmar, Consolation, Constantine.

23 Juillet : R. Courbet, Delecluse, Delory, Ferrer, A. France, J. Guesde.

24 Juillet : R. Guizot, Jardins, Kléber, Lafargue, Laiterie, Lamartine, Lavoisier, Pl. Liberté, R. Limite.

25 Juillet : R. Promenade, Saint-Jacques, St-Nicolas, St-Piat, St-Paul, St-Pierre, Téléphone, Thiers, Thionville, Tonkin, Tripoli, Victoria, Oran, Tunis.

Secteur N° 3, Maison des Œuvres, Pl. de la République. — 26 Juillet : R. Alger, Avenir, Bapaume, Boulevard, Champs, Chasse, Cottages, Dréchet, Fr. de Pressencé, Duquenière, Espérance, Flandres, Gambetta, Jacquard.

28 Juillet : R. Jean Jaurès, Lorraine, Nord, 11 Novembre, Parc, Pasteur, de Roubaix, Cont. St-Martin, R. Salengro, Wilson.

Secteur N° 4, Maison des Œuvres, Pl. de la République. — 29 Juillet : R. Bassner, Brasserie, Carnot, Creusot, Dubied, Egalité, Fonderie, Forges, Gare, du Gaz, Ghesquières, Gr.-Place, R. Guillaume, Hannart,, Maubeuge, Lille, Louise Michel, Ogiers (début).

30 Juillet : R. Mirabeau, Négrier, Ouest, Pannerie, Perdue, Pilons, de la Plaine, Pl. République, R. de Tourcoing, Vauban, Voltaire, Zola.

Secteur N° 5, Maison des Œuvres, Pl. de la République. — 31 Juillet : Avenue des Flandres, R. Beaumont, Bertheloot, Acacias, Corneille, Ville et Orphelinat, Avenue Lacépède, Lenôtre, R. Verte, Plaquet, Radine, Roussel, Maisons Motte, Chemin du Halage, R. d'Hem (y compris Basse) Château, Dupleix, Holden, Victor Hugo, Strasbourg, Av. Vaillant, R. Metz, Carr. Loridan, Chem. du Halot, Maisons Thomas, R. Marceau.

La valeur des coupons pour l'inscription de Juillet a été fixée comme suit :

le coupon N° 17 représentera une quantité de : 0 kg. pour les cartes blanches et jaunes ; 50 kg. pour les cartes roses et jaunes.

le coupon N° 18 aura une valeur de 50 kg. pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz. Des avis officiels qui nous parvenus renseignent que les livraisons de Juillet ne comporteront que des anthracites. Le prix est fixé à 50 fr. 80 les 100 kg.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

LES SOUPES POPULAIRES SERONT DISTRIBUÉES PENDANT LES VACANCES

Le Comité du Secours national de Croix a décidé, au cours de sa dernière réunion, de maintenir les soupes scolaires pendant la durée des vacances.

Cette information que nous sommes tout particulièrement heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs sera accueillie avec satisfaction par les parents des enfants.

Pendant cette période, les distributions de soupes auront lieu dans différents locaux dont nous donnerons la liste en temps opportun. Notons que les soupes devront être emportées dans des récipients par les bénéficiaires.

Le paiement se fera par quinzaine. Les tickets seront vendus par les soins du Secours national, à la mairie, salle du rez-de-chaussée.

Le Comité nous prie d'annoncer qu'il n'y aura pas de distribution de soupes scolaires demain lundi 14 juillet, par contre, une distribution aura lieu le jeudi 17 juillet, pour remplacer celle du 14 juillet.

Colis aux prisonniers de guerre

Un colis sera confectionné pour tous les prisonniers de guerre de la ville de Croix dont les familles sont titulaires d'une carte délivrée par le Secours National.

Les familles sont convoquées au siège du Ravitaillement 158, rue J. Jaurès à partir de lundi 21 juillet 1941, de 8 h. 30 à 11 h. et de 14 à 17 heures. Elles devront se munir:

1° Du supplément qu'elles désirent ajouter au colis ;

2° De l'étiquette envoyée par le prisonnier ;

3° De l'emballage et ficelle.

L'adresse exacte du prisonnier ainsi que le contenu du colis devront être portés sur le papier ou la toile servant d'emballage.

Le colis sera confectionné sur place par les familles, puis remis au représentant du Comité d'Entr'aide qui se chargera de l'envoi.

Les familles non pourvues de l'étiquette réglementaire peuvent se tranquilliser, le colis sera réservé jusqu'au jour de la réception de cette étiquette.

LA VENTE DU TABAC

L'administration municipale s'est préoccupée d'organiser la vente du tabac dans les débits, à cet effet, elle a fait une démarche auprès des contributions indirectes pour que la vente de ce précieux scaferlati soit autorisée comme à Roubaix ; nous donnerons sous peu les conditions de cette vente.

AVIS AUX FAMILLES DE PRISONNIERS PÈRE ET FILS AINÉS DE QUATRE ENFANTS MINEURS

A la suite d'une démarche faite par Mlle Priau en faveur des prisonniers pères et fils aînés de quatre enfants mineurs, M. le Contrôleur de l'armée Bigard vient de demander la liste nominative des prisonniers de Croix se trouvant dans cette situation.

Les familles de ces derniers sont invitées à s'adresser au Secours national, à la mairie.

La distribution de biscuits aux écoliers. — Le Secours national distribue actuellement des biscuits à la caféine aux enfants de toutes les écoles âgés de plus de 6 ans.

Ces biscuits qui sont très recommandés par les docteurs ne peuvent pas être donnés aux enfants de moins de 6 ans ; les parents de ces derniers ne seront donc pas étonnés d'apprendre que ces tout-petits ne touchent pas ces biscuits.

Mort d'un ancien conseiller municipal. — Nous apprenons la mort dans sa 65e année, de M. Alexandre Vansinghel, ancien conseiller municipal, conseiller prud'homme, ancien combattant de la guerre 1914-1918.

Fraternelle des Anciens Combattants du Capreau. — Les sociétaires ayant des fils ou gendres prisonniers, sont invités à passer au siège, 148, rue Louise Michel, pour recevoir l'indemnité de secours aux prisonniers.

Etat civil. — Publications : Deleu Clément, tisserand à Tourcoing, et Demol Raymonde, tisserande, rue Kléber, 141 ; Deconninck Julien, à Saint-Quentin, et Descarpentries Andrée, sténo, avenue de Flandre, 93.

Décès : Declercq Angèle, épouse Deschamps, 65 ans, ménagère ; Vansinghel Alexandre, 64 ans ; Joseph Paillard, 69 ans, employé.

WASQUEHAL

Au bureau de ravitaillement

Il est porté à la connaissance du public que les décisions du bureau de rationnement sont basées sur les circulaires ministérielles et préfectorales. Il est inutile d'aller réclamer à la Mairie, sauf pour les cas tout à fait exceptionnels qui seront soumis à M. le Maire par les services compétents qui feront diligence pour donner aux intéressés la suite qui a été donnée à leur réclamation.

Paiement des allocations militaires

Le paiement du coupon numéro 1 des allocations militaires afférent à la première quinzaine de juillet aura lieu au bureau de postes, rue Ferrer, mercredi 16 juillet de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 700 et de 14 à 17 h. pour les numéros 701 à la fin.

Un éclat de fer dans le bras. — M. Henri Vervisch, 50 ans, manœuvre, demeurant 37, rue Paul-Lafargue à Croix, a reçu un éclat de fer dans le bras droit au cours de son travail. Portant une plaie pénétrante de la face interne de ce membre avec hémorragie, le blessé a dû recevoir les soins urgents de M. le docteur Bathiat, de Croix.

Blessé par un rail Decauville. — En déplaçant des voies Decauville, l'ouvrier Charles Lannoy, 43 ans, habitant 194, rue de Lille à Wasquehal, a reçu un de ces rails sur le pied droit. Portant une plaie contuse par écrasement des 4e et 5e orteils le blessé a reçu les soins urgents de M. le docteur Berthou, de Flers, qui lui a ordonné un repos d'une quinzaine de jours sauf complications.

Le rapinage de récoltes est interdit. — Samedi matin, M. Henri Pay, cultivateur, demeurant 2, rue Louise-Michel à Wasquehal, a surpris dans ses champs une femme qui arrachait des betteraves en vue de nourrir ses lapins.

Cette femme, qui avait déjà fait une provision d'une bonne demi-douzaine de betteraves, fut ramenée au commissariat de police par le fermier. Interrogée par M. Duthilleul, secrétaire de police, la délinquante déclara se nommer Rondeau Amandine, veuve Chapeleau, âgée de 55 ans, exerçant la profession d'éplucheuse et demeurant rue Cuvier, cité St-Jean-Baptiste, 3, à Tourcoing. Cette dame a reconnu les faits et procès-verbal rédigé à sa charge et transmis au Parquet de Lille. Mme Chapeleau sera traduite devant le Tribunal correctionnel et l'on peut prévoir que les betteraves lui reviendront cher.

Visite médicale des nourrissons. — Jeudi 17 juillet, à 15 h., consultation des nourrissons, salle des fêtes rue Jean-Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Service de la voirie. — La Commission municipale de voirie se réunira à la Mairie mardi 15 juillet, de 14 h. 30 à 15 h. 30, pour l'examen des diverses demandes et pour fournir tous renseignements aux intéressés sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc...

Les bureaux de la Mairie seront fermés le 14 juillet. — A l'occasion de la fête nationale, les bureaux de la Mairie seront fermés lundi 14 juillet toute la journée. Une permanence fonctionnera de 9 à 11 h. pour l'Etat Civil et les affaires urgentes.

Fraternelle des A. C. du Centre. — Par suite de la suppression de la permanence mensuelle de la Fraternelle des A. C. du Centre les anciens combattants atteignant l'âge de bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-à-dire nés jusqu'au 25 juillet 1891 pourront s'adresser à la Mairie, 3e guichet, pour la constitution de leur dossier. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant. On sait que cette retraite est de 500 fr. par an et qu'elle est portée d'office à 1.200 fr. dès l'entrée dans la 56e année du bénéficiaire.

Harmonie la Jeune France. — Jeudi 17 juillet, à 19 h. 30, cours de solfège et d'instruments au siège, 8, rue Pasteur, où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

Association Sportive Wasquehalienne. — Le comité de l'A.S.W. a décidé que les entrainements pour la section de football auront lieu désormais les mardis et jeudis. Pour la section de basket le lundi et le samedi à 18 h. 30.

D'autre part, les inscriptions pour le brevet sportif national sont toujours reçues au siège du club, 51, rue Delerue, à partir de 18 h. 30 jusqu'au 20 juillet inclus, l'examen ayant lieu le dimanche 27 juillet, au stade municipal, rue Delerue.

Harmonie J.-B. Lepers. — Les cours d'instruments et d'ensemble auront lieu au siège, café de l'Ecluse, 17, rue J.-Macé, jeudi, à 18 h., sous la direction du professeur R. Lauwarier; vendredi, à 18 h., cours de solfège au même lieu par M. André Feyts et inscription des nouveaux élèves.

Au Football-Club Wasquehalien. — Les entrainements de culture physique en vue du brevet sportif national auront lieu mardi et vendredi, à 18 h. 45, sur le terrain municipal rue de Lille, à Mouvaux. Les nouvelles inscriptions seront reçues à chacune de ces réunions ainsi qu'au siège, 119, rue de Tourcoing à Wasquehal, jusqu'au dimanche 20 juillet inclus.

LYS-LEZ-LANNOY

La distribution des feuilles de tickets

La distribution des feuilles de tickets pour la période du 21 juillet au 17 août aura lieu à la Mairie (salle du premier étage) dans l'ordre suivant :

Mercredi 16 juillet : N° 1 à 400, de 8 h. à 11 h. 30 ; 401 à 800, de 14 à 17 h.

Jeudi 17 : N° 801 à 1.200, de 8 h. à 11 h. 30 ; 1.201 à 1.600, de 14 à 17 heures.

Vendredi 18 : N° 1.601 à 2.000, de 8 h. à 11 h. 30 ; 2.001 à la fin, de 14 à 17 heures.

Le public est invité à respecter rigoureusement l'horaire établi afin d'éviter tout stationnement.

Les parents ayant des enfants de moins de trois ans sont priés de réclamer les tickets de sucre et de savon.

FLERS

POUR NOS PRISONNIERS

Grand gala cinématographique, tirage de la tombola. — Samedi 19 juillet, à 19 h. 30, dimanche 20, à 15 h. et à 19 h. 30, le Comité d'entr'aide aux prisonniers de Flers organise un grand gala cinématographique. Au programme : un film émouvant « Le secret d'une vie ».

LEERS

Création d'un syndicat de défense contre les ennemis des cultures

Vendredi à 2 h., les agriculteurs de la commune se sont réunis à leur siège, Estaminet Vandamme-Messian, rue Thiers, en vue de former un syndicat de défense contre les ennemis des cultures.

La réunion étant présidée par M. Emile Duez, maire.

Après lecture des statuts et diverses instructions, il a été procédé à la désignation des administrateurs et à la formation du bureau: M. Truffaux Albert a été désigné comme président ; Wostyn Louis, vice-président ; Picavet Jean, secrétaire et Paul Wattrelos, secrétaire.

La réunion s'est poursuivie ensuite par la discussion de quelques sujets intéressant l'agriculture.

Bureaux de la Mairie. — Les bureaux de la Mairie seront fermes toute la journée de lundi 14 juillet.

Etat Civil. — Publications : Jean-Marcel Féron, instituteur, domicilié et résidant à Lens, 20, rue Bayard et Lucienne-Eugénie Vermeulen, institutrice, domiciliée et résidant à Leers, rue de Roubaix, 199.

HALLUIN

« Ce sont les douaniers qui ont saisi le beurre »

Avait dit un jeune Belge à sa mère

MAIS IL SE TROMPA SUR LA COULEUR DE L'UNIFORME ET FUT ARRÊTÉ, AINSI QU'UN DE SES CAMARADES

Dans la journée de vendredi, à leur passage à la douane, deux jeunes gens belges, revenant de leur travail à Sainu-Omer et regagnant leur domicile, ont été appréhendés.

Ces deux jeunes travailleurs, Marcel Vandecastele, tuilier, demeurant à Reckem (Belgique) et Noël Pauwels, 21 ans, ouvrier agricole, demeurant à Lauwe, travaillent tous deux pour le compte d'une entreprise de Lauwe, à Saint-Omer.

La mère de Marcel Vandecasteele avait confié à son garçon huit marks, soit 160 fr. français pour qu'il achète à Saint-Omer du beurre, mais vendredi, au retour de son fils à Reckem, non seulement Marcel Vandecasteele n'avait pas de beurre, mais il n'avait plus les 160 francs.

Aux questions de la mère, les deux jeunes gens répondirent que, au passage au bureau des douanes d'Halluin, les préposés de service avait saisi le beurre.

Ce que voyant et, rendue furieuse de ce fait, la mère arriva vendredi au bureau frontière et se plaignit de cette façon de faire de la part des douaniers français.

Or, de l'enquête faite aussitôt, aucun préposé n'était au courant de cette saisie. Les deux jeunes gens, présents, affirmèrent à nouveau leurs dires, mais ils furent confondus dans leurs mensonges.

En effet, habilement interrogés sur la physionomie et la couleur des uniformes que portaient les préposés de service et spécialement celui ayant soi-disant opéré la saisie, Vandecasteele et Pauwels, en présence de Mme Vandecasteele mère, déclarèrent alors que le costume du douanier était bleu, alors que depuis les temps actuels de chaleur, tous les préposés sont habillés en kaki..

Pris en flagrant délit de mensonge, les deux chenapans reconnurent que leurs dires étaient faux et qu'ils avaient ensemble dépensé à s'amuser les 160 francs.

Devant ces outrages par paroles envers des agents de la force publique, les deux jeunes gens furent arrêtés et conduits à Lille.

DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

Le public est informé que ce lundi 14 juillet les bureaux de la Mairie et autres services municipaux seront fermés. Une permanence fonctionnera à l'Etat Civil de 9 h. 30 à 11 heures.

BREVET SPORTIF NATIONAL

Une session du brevet sportif national est prévue à Halluin le 27 juillet. Elle aura lieu sous les auspices de la Ligue du Nord d'Athlétisme et est organisée pour Halluin et ses environs. Elle est ouverte à tous les sportifs indistinctement. Dès à présent, les inscriptions dépassent la centaine, et tout laisse présager un gros succès sportif.

Pour renseignements, s'adresser à M. A. Bosteels, 16, rue de Lille à Halluin. Les inscriptions sont également reçues chez MM. Lahousse, rue de la Pannerie, café de la Forge, et Descatoires, café des Sports, rue Victor-Hugo.

Abatage clandestin d'un porc. — Chez un cultivateur d'Halluin, la police locale a dû sévir contre un fermier qui doit répondre du délit d'abatage d'un porc de moins de 70 kilos et d'abatage sans autorisation préalable délivrée par la Mairie. La viande a été saisie et transportée au centre d'abatage d'Halluin.

Pharmacien de service. — Ce 14 juillet, M. Emile Graye, place de l'Eglise.

Etat Civil. — Naissance. — Jacques Eckert, 37, cité Sébastopol.

RONCQ

Sanction contre un cafetier

Par arrêté préfectoral en date du 5 juillet, M. le Préfet du Nord a ordonne la fermeture à titre définitif de l'estaminet à l'enseigne du « Grenadier Belge », 57, rue des Chats-Huants à Roncq, pour cause d'immoralité.

Le public est invité à en prendre bonne note, toutes infractions seront relevées contre les délinquants.

AU SERVICE DE RATIONNEMENT

La prochaine distribution de tickets de rationnement pour la période du 21 juillet au 17 août se fera en deux catégories :

1° Distribution ordinaire pour toutes les cartes ne portant pas d'autre indication que le nombre de personnes ;

2° Distribution spéciale pour les cartes sur lesquelles est portée la lettre S à côté du nombre de personnes.

Cette distribution se fera dans l'ordre suivant :

Pour les habitants de Roncq-Centre au bureau de rationnement 8, rue des Arts :

Distribution ordinaire : mercredi 16 juillet : matin, de 8 h. 15 à 11 h. 45, pour les numéros à 460 ; après-midi, de 2 h. 15 à 5 h. 45, 461 à 920.

Jeudi 17 juillet, matin, de 8 h. 15 à 11 h. 45, pour les numéros 961 à 1.409.

Distribution spéciale : jeudi 17, après-midi, de 2 h. 15 à 5 h. 45, pour les carte smarquées d'un S, numéros 1 à 1.409.

Pour les habitants de Roncq-Blanc-Four, magasin Loridan :

Vendredi 18 juillet, matin, de 8 h. 15 à 11 h. 45, pour les numéros 1.410 à 1.880 ; après-midi, de 2 h. 15 à 5 h. 45, 1.881 à 2.300.

Samedi 19 juillet, matin, de 9 h. à 11 h. 45, pour les cartes marquées d'un S, de 1.410 à la fin.

N. B. — Les personnes qui se présenteront en dehors de l'ordre fixé ou qui ne seraient pas munies de la carte de ravitaillement ne seront pas servies.

Les retardataires ne seront pas servis avant le lundi 21 juillet.

Passage du percepteur. — Le percepteur des contributions directes sera à la mairie pour la perception des taxes et paiements divers exceptionnellement mardi 15 juillet, de 9 h. à 11 h. 45.

Etat civil. — Naissance : Pierre Gautier, rue de Tourcoing, 3.

Publications : Edgard Van Daele, menuisier à Menin (B.), et Jeanne Verschaeve, ouvrière de fabrique ; Paul Denève, charbonnier, et Agnès Raes, dévideuse.

Décès : Louise Valcke, 56 ans ; Hélène Lepoutre, 75 ans.

Bureaux de la mairie. — Les bureaux seront fermés lundi 14 juillet toute la journée, à l'exception du bureau de l'état civil, qui assurera une permanence de 10 à 11 heures.

BONDUES

Il faut rentrer à l'heure. — La retraite est fixée à 23 h. Le nommé Dewinck Louis, de Bondues, l'avait oublié et pour cause, c'est qu'il était en état d'ivresse. Les gardes municipaux l'ayant rencontré vers 0 h. 30, l'ont emmené cuver son vin au violon.

Devinck aura donc à répondre de deux délits.

LINSELLES

Pointage des chômeurs. — Le pointage des chômeurs se fera le mardi 15 juillet, de 10 h. 30 à 10 h. 45.

Paiement des chômeurs. — Le paiement des secours de chômage pour la période du 30 juin au 13 juillet aura lieu à l'annexe de la mairie, le mercredi 16 juillet, de 15 à 17 heures.

MOUVAUX

INSCRIPTION POUR LES POMMES DE TERRE

Il est porté à la connaissance de la population qu'ils doivent, à partir de ce jour, s'inscrire chez un marchand de légumes de leur choix pour les mois de Juillet et Août.

Tournée du contrôleur. — Le contrôleur se rendra à la Mairie (Bureau du Maire) le mardi 15 Juillet, de 14 à 16 heures.

PAIEMENT DES SECOURS MENSUELS

Le paiement des secours mensuels auront lieu le mardi 15 Juillet à la Recette Municipale, de la façon suivante : Assistance aux femmes en couches, allaitement maternel, le matin le 9 à 11 heures. — Assistance aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources, l'après-midi, de 14 à 16 heures.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement pour la période du 21 juillet au 17 août aura lieu à l'école des garçons, 11, rue d'Halluin, dans l'ordre suivant :

Jeudi 17 juillet : de 8 h. 30 à 12 h., N° 1 à 500 ; de 2 h. à 5 h. 30, de 501 à 1.500.

Vendredi 18 juillet : de 8 h. 30 à 12 h., N° 1.501 à 2.250 ; de 2 h. à 5 h. 30, 2.251 à la fin.

Se munir des cartes de ravitaillement.

Les enfants de 0 à 2 ans ont droit à un supplément de sucre et de savon, ceux de 2 à 3 ans, à un supplément de sucre. Prière de se munir du livret de famille.

Bons d'achat. — La population est informée que le Service des bons d'achat est supprimé :

1. Pour les vêtements jusqu'au samedi 19 juillet ; 2. Pour les chaussures jusqu'à nouvel avis.

Demande de carburant. — Les agriculteurs exploitants ayant besoin de carburant nécessaire aux travaux agricoles, sont invités à retirer les imprimés nécessaires à la Mairie. Ceux-ci devront adresser leur demande pour le 15 de chaque mois, à la direction des Services Agricoles du Nord, 15, rue des Vieux-Murs, à Lille.

Maraudage. — Le garde a dressé procès-verbal à Sénéchal Gustave, demeurant à Tourcoing, qui a été surpris dans un champ de luzerne appartenant à M. Jean Lerouge, cultivateur.

Bureaux de la Mairie. — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les bureaux de la Mairie et du service du ravitaillement seront fermés lundi toute la journée, à l'exception de l'état civil, où il y aura une permanence de 10 h. à 11 h.

Etat civil. — Naissance : Bernadette Delberghe, 17, rue du Patronage,

MARCQ-EN-BARŒUL

Le doigt sectionné. — Dans une salle d'emballage, le jeune Charles Duquesnoy, âgé de 14 ans, demeurant à Bondues, route Nationale, 28 en enlevant une étiquette d'une machine, a eu le doigt engagé ; il est résulté une section de la phalangette de l'index droit. Le docteur J. Masson a ordonné un repos d'un mois, le blessé a été opéré d'urgence par un chirurgien.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 18 heures

Les méfaits de l'orage

LA FOUDRE TOMBE SUR UN MAGASIN DE COTON ET Y MET LE FEU 200.000 FRANCS DE DÉGATS

Le violent orage qui s'est déchaîné sur notre région au cours de la soirée de samedi, a causé de nombreux dégâts.

A Tourcoing, la foudre est tombée sur un magasin où se trouvait entreposée une grande quantité de matières inflammables.

Les pompiers alertés par le poste central de police se rendirent rapidement sur les lieux et entreprirent d'urgence la lutte contre le sinistre. Le vent soufflait avec violence et les flammes menaçaient tout un pâté de maisons environnantes.

Les sapeurs procédèrent d'urgence aux opérations de préservation qui se révélèrent particulièrement efficaces. Deux grosses lances furent mises en batterie et l'incendie fut vigoureusement attaqué.

Au bout d'une heure et demie d'efforts, tout danger était écarté et les pompiers pouvaient regagner leur caserne. Un piquet de surveillance est resté sur les lieux pour noyer les décombres et prévenir tout retour offensif des flammes.

Les dégâts causés par le feu s'élèvent à 200.000 fr. environ. Ils consistent en une certaine quantité de matières nécessaires à la fabrication. Les bâtiments ont aussi quelque peu souffert.

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit:

SECTEUR N° 5. — **Bureau du Consortium Charbonnier**, 3, rue Carnot.

17 juillet : rue Achille Testelin 131/fin, 138/fin, Pl. Albert Thomas rues de Barckem, Metz, Jemmappes, Hainaut, Mirabeau, Brésil, G. Scalbert, Jules Simon, Gén. Drouot 208/fin, 215/fin, 3 Pierres 388/fin.

18 juillet : rues de Soissons, Pyramides, Laon, Montgolfier, Beauvais, Angers, Linné, Ampère, Cam. Desmoulins, de Mouscron, Frontière, Marlière.

19 juillet : rues Bourgogne, Lamartine 301/341, 256/352, Planche, d'Ypres, Roitelets (pairs).

SECTEUR N° 8. — **Bureau du Consortium Charbonnier**, 3, rue Carnot.

18 juillet : rues de Menin 109/fin 108/fin, St-Roch, Mal. Ney, Jourdan, Houchard 1/41, 2/42, Madagascar 1/31, 2/28, Marceau, Flanders, Comines.

19 juillet : rues de la Late, Desaix, Calvaire 60/74, Brest, Tunis, Gel. Laharpe, Mal. Brune.

21 juillet : rues Ledi, Canada, Roncq, Orions, d'Alexandrie, Raspail, Monge, Nationale, 114/fin 107/fin.

22 juillet : rues de la Fin de la Guerre, Dahomey, du Moulin, J. Jaurès, Repos, Abattoir, Contour Abattoir, rue Montesquieu.

23 juillet : rues du Gel. Souham, Gel. Douai, Ostende, Coin de Terre, Chartres, Venise, du Brun Pain.

24 juillet : rues de la Rochefoucault, des Champs, Bruxelles, Cont. St-Anne, Hippodrome, Alexandre Dumas, Buenos-Ayres Besançon, Courses, Ch. Denis Papin.

Le **coupon N° 17** représente : 0 kg pour les cartes blanches et jaunes ; 50 kgs pour les cartes roses et vertes.

Le **coupon N° 18** représente 50 kgs pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites. Le prix est de 52 fr. 80 pour 100 kgs.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

CENTRAL CINE
M. Sologne, M Moreno, J. Noguero de
« LE DANUBE BLEU »
avec A. Rode et son orchestre tzigane (Actual.) Lundi séances 3 et 7 h. T. 224 2.530

L'arrestation d'une voleuse de vélos

Le vélo appartenant à Mme Deltour, domiciliée 102, rue du Haze, avait été volé le 5 juin dernier à la porte de la mairie-annexe, rue Paul-Doumer. Plainte avait été déposée et l'agent de sûreté Deleporte fut chargé de l'enquête. Celui-ci ne perdit point l'affaire de vue malgré le temps écoulé. C'est ainsi qu'il observa le vélo que conduisait une certaine Egnès Pollet, 20 ans, demeurant rue Ste-Barbe. Habilement interrogée, celle-ci finit par avouer le vol. Mme Deltour a reconnu et est rentrée en possession de son bien.

Egnès Pollet a été mise en état d'arrestation. Signalons la perspicacité dont l'agent Deleporte dut faire preuve en la circonstance, le vélo ayant été maquillé par la voleuse.

LE PAIEMENT DES SOUPES POPULAIRES

Les personnes en possession de cartes vertes, munies de tickets réglementaires dont l'effet expire le 19 juillet (c'est-à-dire avec la 23e semaine de ladite carte) devront se présenter dans l'ordre ci-après, pour effectuer le versement de 10 francs afférent à la quinzaine du 21 juillet au 2 août :

Le mercredi 16 juillet, de 8 h. 30, *à l'école de garçons de la rue Achille Testelin, N° 229*, en ce qui concerne les cartes vertes ayant comme centres de distribution les écoles des rues de Metz, N° 30, Achille Testelin N° 229, de la Croix-Rouge N° 335, de la Potente N° 6, des places Albert Thomas et de la Croix-Rouge.

Le mercredi 16 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30, *à l'école de garçons de la rue Lhomond, N° 27*, les cartes vertes ayant comme centres de distribution les écoles de la rue Lhomond, N° 27, de la rue Molière Numéro 3 et de la rue des Villas, N° 10.

Le mercredi 16 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30, *à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze*, les cartes vertes de tous les autres centres de distribution.

Ce versement est indispensable, faute de quoi la soupe ne pourrait plus être servie aux titulaires de cartes non revêtues des tickets justificatifs du paiement de la cotisation de 10 francs sus-indiquée.

L'avis qui précède ne concerne pas les vieillards, infirmes et incurables bénéficiaires de l'Assistance obligatoire.

SEMAINE DU 15 AU 19 JUILLET
PAIEMENT DES RISTOURNES
à la SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE
5, RUE DES ANGES, 5
aux Actions No 13.801 à 14.800
10.118

LA DISTRIBUTION DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT

Le Maire informe la population que la distribution des feuilles de tickets de ravitaillement pour la prochaine période de rationnement (21 juillet - 17 août) aura lieu pour les divers secteurs aux jours et heures indiqués ci-dessous. Une affiche est apposée à la porte de chaque centre de distribution indiquant l'horaire suivant lequel le public est prié de se présenter. A nouveau, il est recommandé de se présenter à l'heure indiquée pour éviter des attentes inutiles.

La distribution comporte pour les consommateurs ordinaires une feuille de tickets de pain et une feuille de tickets de viande et matières grasses. La ration de pain pour les enfants âgés de moins de six ans est maintenue à 200 grammes. Les personnes ayant des enfants de cet âge sont priées d'apporter toutes justifications (livret de famille, extrait de naissance).

Les enfants âgés de moins de deux ans (nés après le 1er août 1939) recevront une feuille de tickets supplémentaires donnant droit à 450 gr. de sucre, 2 savonnettes et 150 gr. de savon mou pour le mois.

Les enfants âgés de 2 à 3 ans (nés du 1er août 1938 au 31 juillet 1939) recevront une feuille de tickets donnant droit pour le mois à 450 grammes de sucre supplémentaire.

Secteur 1. — Mairie Annexe : mercredi 16 juillet, 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur 2. — Ecole Maternelle Epidème : mardi 15 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Secteur 3. — Ecole Maternelle Virolois : jeudi 17 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur 4. — Ecole de Garçons Potente : mardi 15 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur 5. — Ecole Duruy : jeudi 17 juillet, de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur 6. — Ecole Maternelle Varsovie : mardi 15 juillet, de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur 7. — Ecole Kellermann : mercredi 16 et jeudi 17 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 heures à 17 h. 30.

Secteur 8. — Ecole rue des Champs : mercredi 16 et jeudi 17 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur 9. — Ecole Maternelle Beauséjour : jeudi 17 juillet, de 8 heures 30 à 11 h. 30.

Secteur 10. — Ecole de filles, rue du Dragon : mardi 15 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur 11. — Ecole de filles, rue du Flocon : mardi 15 juillet, de 8 heures 30 à 11 h. 30 et de 14 heures à 17 h. 30.

Secteur 12. — Square Leman : mercredi 16 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 heures à 17 h. 30.

Retardataires. — Mairie Annexe : vendredi 18 juillet, de 8 h. 30 à 11 heures 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

Les examens d'entrée au Lycée de Tourcoing et Lycée annexe de Roubaix

Ont été admis en sixième : Bleuez André ; Bossut Roger ; Gambier Christian ; Cauchies Jean ; Clément Jean ; Daleux André ; Debendère Georges ; Degroote Pierre ; Delbart Daniel ; Delbecq Jacques ; Deldal Raymond ; Delfosse Claude; Delgatte Christian ; Delplanque Marc ; Deruelle Jacques ; Descamps Fernand ; Descamps Jean ; Dewilde Jules; Dhellemme Georges; Dhondt André ; Dobritz Christian ; Dubuc Paul ; Dufourmont Henry ; Dujardin Jacques ; Dupont J. C. ; Duprez Raoul ; Flourent Pierre ; Fournier Albert ; Gonce Albert ; Goormachtig Christian ; Hellez Georges ; Hoste Claude ; Jacquet Maurice ; Lambert René ; Leblanc Guy ; Lecapitaine ; Leclercq Paul ; Lenne Claude ; Leman Gérard ; Lermigeaux Jean ; Leveau Henri ; Liétar Jacques ; Martinache Michel ; Maude Michel ; Mercier Pierre ; Monpetit Michel ; Mossion Gérard ; Motte Albert ; Mouton Jacques; Neirinckx Robert; Nivesse André ; Pelloni Jacques ; Perche Claude ; Peters Serge ; Picquette Claude; Poupart Michel; Puchelle Claude ; Scobry Daniel ; Thieffry Léon ; Tiberghien Jean ; Leclercq André ; Le Meur Jean ; Cressent Micheline ; Lorrain Thérèse.

Ravitaillement en margarine

Pour le mois de juillet, il n'y a pas de margarine, pour les habitants, mais seulement pour les travailleurs lourds. Les répartiteurs de Tourcoing préviennent MM. les épiciers détaillants que cette répartition commencera le mercredi 16 juillet, contre la remise des feuilles de tickets M. T.

Le secteur 5 (Marlière) sera approvisionné comme précédemment par M. Lobbens, 149, rue du Chêne Houpline à Tourcoing.

CONCOURS DE DESSIN ORGANISÉ PAR « LES AMIS DE TOURCOING »

Le S. I. «Les Amis de Tourcoing» informe les candidats ayant participé au concours de dessin, que leurs travaux seront exposés à l'Ecole des Beaux-Arts à Tourcoing, des précisions seront données ultérieurement.

ETAT CIVIL

Décès : Alphonse Dufermont, 83 ans, ép. de Mélanie Castel ; Lidie Vonoverberghe, 56 ans, s. p. ép. Arthur Kerckhove ; Henriette Vandenbroucke, 21 ans, ép. Roger Vanoverbeke.

Publications : Silvère Catteau, sapeur auxiliaire, rue Turgot, 13 et Paulette Dedeurwaerder, soigneuse, rue de Gand, 403 ; Albert Vandekerckhove, rattacheur, rue de Roncq, 17 et Denise Blondel, soigneuse, rue Voltaire, 162 ; Michel Charley, teinturier, ch. Pierre Curie, 121 et Jeanne Holvaet, peseuse, ch. P. Curie, 152 ; Jean Javquemain, employé à Mouvaux et Paulette Billau, empaqueteuse, rue de la Prairie, 15.